

décision :
DB_ 2018_ 2_ 1

Nombre de délégués en
exercice : 33

Présents : 25

Votants : 25

Objet : Subventions aux
associations

L'an deux mille dix huit, le lundi 14 mai à 18 h 30, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Montbron, sous la présidence de Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Le Président.

Date de convocation du Bureau : 07 Mai 2018

Présents :

Titulaires : Madame BERNARD Anne, Madame BERNARD Sylvie, Madame COMBEAU Danielle, Madame FIOLEAU Violette, Madame SUTRE Dominique, Monsieur BARDOULAT Pierre, Monsieur BORIE Patrick, Monsieur BOUTENEGRE Patrice, Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Monsieur CAILLETEAU Jean-Paul, Monsieur CANIT Michaël, Monsieur CHAMOULEAUD Jean-Pierre, Monsieur FERSING Jacques, Monsieur FRANCOIS Gwenhaël, Monsieur GONZALEZ-REMARTINEZ Yves, Monsieur JACOB-JUIN Serge, Monsieur LAC Jean-Louis, Monsieur MARSAUD Jean-Louis, Monsieur MERLE Rémy, Monsieur PUCEK Olivier, Monsieur RINGEADE Vincent, Monsieur VALLEE Christian, Monsieur VAYSSIERE Lucien, Monsieur VIMPERE Christian, Monsieur VISEUR Stéphane

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BERNARD Guy, Madame DUSSAIGNE Christine, Monsieur BEAUCOURT Jean-François, Monsieur DELAGE Michel, Monsieur DOMINICI Patrice, Monsieur DONNARY Denis, Monsieur NICOLAS Michel, Monsieur TOULISSE Pascal

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Marc BROUILLET

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14

Considérant que le Conseil a délégué au Bureau le pouvoir de délibérer pour l'attribution de subventions aux associations,

Considérant le règlement d'intervention pour le soutien aux associations,

Considérant l'enveloppe de 20 700 € réservée à cet effet lors du vote du budget primitif,

Vu l'avis de la commission culture-vie associative réunie le 2 Mai 2018,

LE BUREAU DECIDE,

1. De valider les subventions suivantes proposées par la commission « culture-vie associative »
2. D'autoriser leur versement

Porteur de projet	Événement	Montant proposé
Les Rupificaldiens	Fête médiévale « La Roche à Foucauld » - Edition 2018	1 000 €
Tout Terre	Organisation d'un marché des potiers les 25 et 26 août 2018 à Montbron	500 €
Terra d'Oc	Promotion de la langue occitane et organisation de la dictée occitane à Charras	300 €
Ah Toupie	11ème édition de la fête du jeu à Chazelles les 19 et 20 juin 2018	1 000 €
UALR Pétanque	Concours régional les 4 et 5 mai 2018 à La Rochefoucauld	300 €
L'Enchantié	Programmation année 2018	2 000 €
Paroles d'Orgue	Festival « Au gré des arts » - Année 2018	1 500 €
Tardoire Allegro	Programmation musique classique - Année 2018	1 500 €
Les Colorires	Réalisation d'une oeuvre picturale et organisation d'expositions	500 €
CinéMarthon	Aide au redémarrage de la salle de projection de Marthon	2 000 €
Comité de jumelage de Birkenau - Canton de La Rochefoucauld	40ème anniversaire de la charte de jumelage	3 000 €
Maison des Jeunes de La Rochefoucauld	16ème rencontre artistique de La Rochefoucauld	1 100 €
TOTAL		14 700 €

3. D'autoriser le Président à signer tout document s'y référant

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus,
 pour Copie Conforme,
 Le Président,
 Monsieur Jean-Marc Brouillet,
 Emis le 14/05/2018, transmis en Préfecture et rendu
 exécutoire le



décision :
DB_ 2018_ 4_ 1

L'an deux mille dix huit, le lundi 12 novembre à 18 h 30, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Montbron, sous la présidence de Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Le Président.

Nombre de délégués en exercice : 32

Date de convocation du : 07 Novembre 2018

Présents : 29

Titulaires : Monsieur BERNARD Guy, Madame BERNARD Anne, Madame COMBEAU Danielle, Madame FIOLEAU Violette, Madame SUTRE Dominique, Monsieur BARDOULAT Pierre, Monsieur BEAUCOURT Jean-François, Monsieur BORIE Patrick, Monsieur BOUTENEGRE Patrice, Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Monsieur CAILLETEAU Jean-Paul, Monsieur CANIT Michaël, Monsieur CHAMOULEAUD Jean-Pierre, Monsieur DELAGE Michel, Monsieur DOMINICI Patrice, Monsieur DONNARY Denis, Monsieur FERSING Jacques, Monsieur FRANCOIS Gwenhaël, Monsieur GONZALEZ-REMARTINEZ Yves, Monsieur JACOB-JUIN Serge, Monsieur LAC Jean-Louis, Monsieur MARSAUD Jean-Louis, Monsieur PUCEK Olivier, Monsieur RINGEADE Vincent, Monsieur VALLEE Christian, Monsieur VAYSSIERE Lucien, Monsieur VIMPERE Christian, Monsieur VISEUR Stéphane, Monsieur TOULISSE Pascal

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BERNARD Sylvie, Monsieur MERLE Rémy, Monsieur NICOLAS Michel

Secrétaire de Séance : Madame Dominique SUTRE

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14

Considérant que le Conseil a délégué au Bureau le pouvoir de délibérer pour l'attribution de subventions aux associations,

Considérant le règlement d'intervention pour le soutien aux associations,

Considérant qu'il reste 6000€ disponibles pour cette enveloppe,

Vu l'avis de la commission culture-vie associative réunie le 9 Novembre 2018.

LE BUREAU DECIDE,

- De valider les subventions suivantes proposées par la commission « culture-vie associative »

Porteur de projet	Événement	Montant proposé
<u>UARL</u> Cyclisme	Championnats régionaux sur la commune de Taponnat	800 €
Chorale « L'air de rien »	Programmation de concerts	1000 €
<u>Team 16</u> club multisports	Organisation du <u>trail</u> des gorges du Chambon	800 €
<u>IEO 16</u> – Charanta Occitana	Maintien, promotion, développement de la culture occitane à travers, entre autre, la projection d'un film	300 €
<u>VMEH</u>	Activités auprès des personnes âgées en milieu hospitalier	200 €
Golf de la <u>Prèze</u>	Organisation du trophée national Pitch & Putt	500 €
<u>Ecuras</u> , Cité des Légendes	Spectacle son et lumière dans le cadre des JEP	1 200 €
La Roche – Rivières – <u>FC</u> Tardoire	Achat de survêtements pour les joueurs	1 200 €
TOTAL		6 000 €

- D'autoriser leur versement
- D'autoriser le Président à signer tout document s'y référant

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus,
 pour Copie Conforme,
 Le Président,
 Monsieur Jean-Marc Brouillet,
 Emis le 12/11/2018, transmis en Préfecture et rendu
 exécutoire le



[Handwritten signature of Jean-Marc Brouillet, crossing over the seal]